

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **105 (1979)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Actualité

Pas d'avenir sans forêts

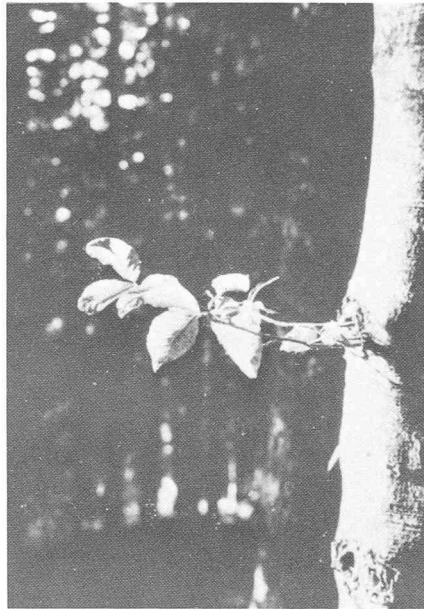
Réflexions à propos de la journée de la forêt (21 mars)

Depuis qu'il existe, l'homme a toujours cherché à façonner la nature, son espace vital, principalement en l'exploitant pour en tirer de quoi vivre. Les graves conséquences du manque d'attention et de modération qui ont conduit au pillage de ce bien commun nous ont enfin fait découvrir qu'il est indispensable de nous limiter à l'exploitation raisonnable de la nature et à ce qui nous est absolument nécessaire afin d'éviter de nouvelles catastrophes. Parallèlement, il faut absolument que nous réapprenions les méthodes qui ont fait leurs preuves depuis fort longtemps et qui découlent du rythme de la nature.

Les soins culturaux, le contrôle et l'exploitation des forêts font partie des interventions les plus anciennes de notre culture, car la forêt représente beaucoup plus qu'une précieuse valeur économique : c'est un des facteurs de l'équilibre climatique de même qu'une zone de protection et dans bien des cas un lieu de délassement. Négliger son entretien ou l'exploiter abusivement peut produire des modifications à long terme de l'équilibre écologique dont les conséquences peuvent être sérieuses et provoquer des catastrophes naturelles telles qu'avalanches, érosions, perturbations de l'approvisionnement en eau, vieillissement des peuplements, etc. L'intervention de l'homme dans les limites d'une sylviculture raisonnable et planifiée est non seulement nécessaire, mais aussi un service rendu à la forêt.

Le problème des forêts de montagne : hier et aujourd'hui

Les catastrophes naturelles de 1868 l'ont montré, le pillage intensif des forêts, et surtout des forêts de montagne, qui a commencé dès le début de l'ère industrielle et qui s'est poursuivi jusqu'au milieu du XIX^e siècle, n'est pas resté impuni. Déclenchées par des pluies torrentielles, des inondations accompagnées de coulées de boue et de gravier, de chutes de pierres et de rochers ont submergé de nombreuses vallées dans les cantons d'Uri, de Saint-Gall, des Grisons, du Valais et du Tessin, détruit des villages et anéanti de nombreuses vies humaines. Les conséquences extrêmement graves de ces événements révélèrent non sans amertume que l'exploitation des forêts de montagne telle qu'elle avait été pratiquée pendant des décennies allait à l'encontre de la fonction protectrice que celle-ci aurait dû remplir. Un changement radical de l'opinion publique



Le bois pousse sur le bois en ne faisant appel qu'à l'énergie gratuite fournie par le soleil et dégageant de l'oxygène si précieux. Pour reconstituer, entretenir ou conserver la forêt dans le meilleur état possible, il faut abattre des arbres. (Photo : LIGNUM/WB)

s'ensuivit qui conduisit à l'engagement d'un personnel forestier compétent et responsable ainsi qu'à l'introduction d'un article dans la constitution tendant à la protection des forêts de montagne qui devait donner jour par la suite à la Loi fédérale sur la police des forêts. Cela eut pour conséquence la plantation de nombreuses nouvelles surfaces forestières dans un but de protection, ainsi que l'assainissement et la conservation efficace des forêts existantes.

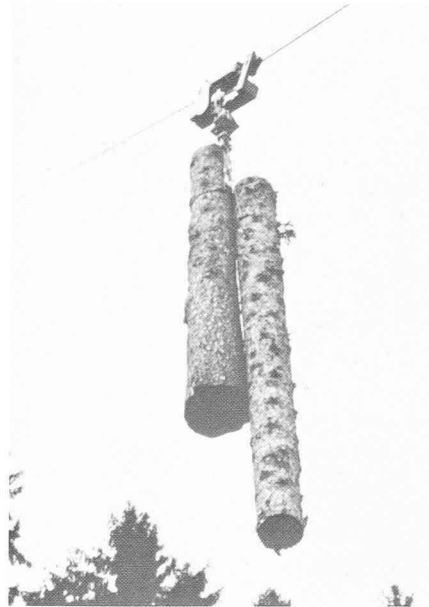
Bien qu'une centaine d'années environ se soit écoulée depuis ce tournant dans l'histoire de la sylviculture, la réalisation de l'œuvre poursuivie avec succès n'est ni achevée, ni assurée. Alors qu'autrefois planait la menace des surexploitations, c'est aujourd'hui une sous-exploitation de ces forêts de montagne qui risque de mettre en péril leur fonction protectrice. En effet, depuis le début des années 70, alors que le rendement devenait de plus en plus défavorable dans les exploitations forestières, les soins aux forêts ont été toujours plus négligés dans les régions alpines. L'absence de sylviculture signifie un vieillissement du matériel sur pied des peuplements qui sont finalement voués à la ruine. La faible capacité de résistance des forêts de montagne de structure uniforme et instable s'est révélée ces derniers temps, alors que la tempête, la neige et les avalanches ont détruit de grandes surfaces de forêt que l'on croyait sûres et à l'abri. Pour s'opposer à cette autodestruction des forêts qui représente également une menace constante pour les populations de montagne, il faudrait améliorer la structure des peuplements par un rajeunissement continu mais non brutal. Pour pouvoir réaliser cette tâche si urgente, il faudrait que les forêts soient mieux desservies par des réseaux de chemins. Jusqu'à présent, un tiers seulement de la surface des

forêts de montagne a pu être desservi. Pour atteindre les 25 à 30 mètres de routes par hectare de forêt qui seraient nécessaires, il faudrait pouvoir construire 10 000 km de chemins forestiers. Bien qu'exigeant de coûteux investissements, cette infrastructure routière agit comme un stimulant pour l'économie forestière en lui permettant de réaliser ses objectifs sylviculturaux tout en couvrant les frais qu'ils occasionnent et par là en conciliant ses tâches économiques et écologiques.

Ecologie et économie sur un pied d'égalité

L'écologie n'est pas une idéologie pour soi, mais une gestion économique à long terme vue sous l'angle de la conservation du biotope forestier. Les coupes de bois en tant qu'interventions planifiées selon les principes d'une sylviculture proche de la nature sont des soins apportés à la forêt pour sa conservation ou sa reconstitution dans le meilleur état possible. L'exploitation judicieuse des forêts porte sur ce principe : la forêt doit pouvoir fournir en tout temps et continuellement les prestations que l'homme attend d'elle et qui sont la protection et le délassement d'une part, la production de la matière première qu'est le bois, d'autre part.

Les services que la forêt rend à notre société dépendent des processus biologiques de croissance des animaux et des plantes. Le biorythme et la durée de l'écosystème forestier sont déterminés principalement par le dynamisme des arbres qui le composent. Ils constituent l'espace protégé au sein duquel la vie peut se développer. Mais vivre ne signifie pas seulement naître et prospérer, le vieillissement et l'anéantissement font également partie du destin. Les arbres qui sont les organes mêmes de la forêt sont périssables. Sans l'intervention de



Les chemins forestiers sont indispensables à l'entretien permanent des forêts et à leur exploitation. Lorsqu'ils font défaut, comme c'est souvent le cas dans les Alpes, il faut avoir recours au transport des grumes par câbles. (Photo : LIGNUM/EAFV)

l'homme au bon moment, ils seraient renversés en masse et par à-coups, ce qui peut provoquer la destruction de peuplements entiers particulièrement lorsqu'ils sont sénescents. On ne peut pas parler de rupture de l'équilibre naturel lorsque le bois est prélevé de la forêt sous

forme d'arbres mûrs avant leur destruction prévisible par la nature. De plus, un pays pauvre en matières premières ne peut pas se permettre de renoncer à l'utilisation d'un produit toujours disponible et pouvant servir de matériau de construction ou de source d'énergie. Le bois se

distingue des autres matériaux par son processus de formation unique qui ne nécessite que de l'énergie solaire gratuite et qui s'accompagne d'un dégagement d'oxygène.

Les soins à la forêt suisse fournissent chaque année quelque quatre millions de mètres cubes de bois, dont 75 % de résineux et 25 % de feuillus, pour lesquels il est nécessaire d'assurer un débouché. La scierie est le premier partenaire économique de la forêt ; c'est elle qui prend en charge les grumes entreposées le long des chemins forestiers. Ensuite, c'est encore elle qui commercialise les sciages auprès des artisans et des entreprises de l'industrie du bois. Avec ses différents stades de transformation, le secteur économique du bois est en mesure d'offrir de nombreux assortiments de produits finis et semi-finis issus de nos forêts. C'est la raison pour laquelle l'utilisation du bois et de ses dérivés en charpente et en aménagement intérieur est tellement importante pour l'économie forestière. La forêt et le bois sont intimement liés : seule une commercialisation garantie des produits forestiers offre l'assurance d'un entretien continu de nos massifs boisés. Qui veut la forêt doit aussi accepter son bois !

Lignum

Cartes « rétro » pour l'avenir de l'aviation générale en Suisse



Comme nous l'avons déjà relevé dans ces colonnes, l'aviation doit faire face à la même détérioration de son image de marque dans le grand public que la majorité des activités professionnelles de caractère technique ou scientifique. Les milieux qui pour des motifs fort divers s'en prennent à la navigation aérienne ont élu pour cible prioritaire dans certaines régions l'aviation légère, supposée à tort ou à raison moins capable de se défendre que l'aviation commerciale ou militaire. C'est ainsi que les responsables de l'aviation générale au niveau national ont perçu la nécessité de défendre par tous les moyens légaux leur droit à l'existence.

Il ne suffit en effet plus de constater que l'aviation sportive et de tourisme a été à la base du développement de la navigation aérienne, dans notre pays comme ailleurs. La reconnaissance envers ceux qui ont ouvert à la Suisse ses premières portes sur le monde entier n'est évidemment plus considérée comme la justification de la présence de leurs successeurs, bien qu'ils assument aujourd'hui encore une importante tâche de promotion et de formation de nos futurs pilotes de ligne ou militaires.

Contrairement à une idée reçue, l'Aéro-Club de Suisse ne regroupe pas une poignée de nantis, mais recrute ses membres dans tous les milieux. Dévolu à une activité de caractère largement idéaliste, il dispose de moyens trop modestes pour financer les actions en justice nécessaires à faire reconnaître son bon droit. Il doit appeler à la solidarité de ses membres pour trouver des ressources supplémentaires.

Soulignant la continuité de l'évolution de l'aviation en Suisse, l'Aéro-Club édite pour ses membres une série de cartes postales en couleur reproduisant des affiches de l'époque héroïque, le bénéfice de leur vente étant affecté à la création d'un fonds de solidarité pour les aérodromes. Tirée en nombre limité, cette série de 10 cartes est éga-



lement disponible jusqu'à épuisement pour les amis de l'aviation au prix de 10 francs, versés

au CCP 60-2110, Aéro-Club de Suisse, Lucerne, avec la mention *Commande de cartes postales.*

Expositions

Poterie populaire de la péninsule ibérique et du Maghreb

Le Musée des arts décoratifs de la Ville de Lausanne, Villa-mont 4, présentera, du 21 avril jusqu'au 3 juin 1979, une collection de poterie réunie grâce aux prêts des musées d'ethnographie de Genève et de Neuchâtel, du Musée historique de Berne, de la Fondation Gulbenkian à Lisbonne et de collectionneurs privés.

Il présente également dans l'une de ses salles l'exposition des travaux primés de la *Bourse fédérale des arts appliqués 1979* (graphisme, photographie, création textile, céramique, bijouterie, architecture d'intérieur, design, instruments de musique, marionnettes).